

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ALKEN MAES - Café Solidarité

1. OBJET

1.1 Les présentes conditions générales de vente (ci-après, les « **CGV** ») sont applicables à toutes les précommandes passées sur la plateforme Café Solidarité (ci-après, la « **Plateforme** ») disponible sous ce lien <https://cafesolidarite.be/>, créée à la demande de la société anonyme Alken-Maes (ci-après, « **Alken-Maes** ») dont le siège social est sis Blarenberglaan 3C bte 2 2800 Malines, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0716.926.901, RPM Anvers, division Malines.

1.2 Les CGV sont jointes à l'offre lors de précommande et sont disponibles en ligne sur la Plateforme. Elles pourront également être communiquées à première demande à l'adresse suivante : contact@cafesolidair.be.

En cochant la case appropriée au moment de la précommande, la personne souhaitant passer commande (ci-après, « **l'Acheteur** ») reconnaît avoir lu, compris et accepté les CGV dans leur intégralité.

1.3 Les relations contractuelles entre Alken-Maes et l'Acheteur sont régies par les présentes CGV, les conditions générales d'utilisation de la Plateforme (ci-après, les « **CGU** »), la charte vie privée (ci-après, la « **Privacy Policy**») et la politique relative aux cookies (ci-après, la « **Cookie Policy** ») disponibles sur la Plateforme.

1.4 En cas de divergences entre les versions linguistiques des présentes CGV, des CGU, de la Privacy Policy et de la Cookie Policy, la version en langue néerlandaise prévaudra.

2. CARACTERISTIQUES DU SERVICE

2.1 Afin de soutenir les bar partenaires de Alken Maes, toute personne physique âgée de 18 ans et toute personne morale a la possibilité de précommander une ou plusieurs bière(s) Maes Pils 25 cl ou Maes Cristal 25 cl (ci-après, les « **Bières** ») par le biais de la Plateforme mise en place spécialement à cet effet à la demande d'Alken-Maes. L'Acheteur choisit un nombre de Bières à consommer - après la période de fermeture destinée à limiter la propagation du virus COVID-19 (ci-après, la « **Période de Fermeture** ») - dans un des bars participants sélectionnables sur la Plateforme (ci-après, les « **Bars Participants** »).

2.2 En échange du parfait paiement de la précommande de Bières tel que prévue à l'article 3 et 5, l'Acheteur reçoit un bon d'achat par e-mail (ci-après, le « **Voucher** ») à faire valoir dans le Bar Participant spécifique pour lequel l'Acheteur a acheté des Bières, après la Période de Fermeture.

2.3 L'acquisition du ou des Voucher(s) s'effectue exclusivement par le biais du système de commande décrit ci-dessous (article 3).

3. COMMANDE DU VOUCHER

3.1 La Plateforme permet à l’Acheteur de précommander facilement son ou ses Bière(s) auprès du ou des Bar(s) Participant(s) de son choix. Pour précommander, l’Acheteur suit la procédure de passation de commande prévue sur la Plateforme qui se déroule comme suit :

- choix du/des Bar(s) Participant(s) ;
- ajout du nombre de bières au panier ;
- Identification et communication des données personnelles de contact (adresse email) ;
- prise de connaissance et acceptation des CGV ;
- vérification des informations saisies ;
- validation de la commande en cliquant sur le bouton « JE PAYE » ;
- choix du mode de paiement ;
- paiement conformément à l’article 5.

En suite de quoi, l’Acheteur reçoit une confirmation de la commande par email, sur l’adresse email renseignée par l’Acheteur.

3.2 La validation finale de la commande en cliquant sur le bouton « JE PAYE » constitue une signature électronique qui engage l’Acheteur au même titre qu’une signature manuscrite et implique l’obligation de payer.

3.3 Le(s) Voucher(s) commandé(s) seront envoyés à l’adresse email renseignée par l’Acheteur. L’Acheteur est donc invité à contrôler avec précision l’adresse email renseignée.

3.4 La commande de Vouchers est réservée aux seules personnes physiques majeures ayant la capacité juridique. Toute commande ne respectant pas ces conditions pourra être annulée par Alken-Maes.

4. UTILISATION DU VOUCHER

4.1 Le Voucher est valide auprès du ou des Bar(s) Participant(s) sélectionnés par l’Acheteur lors de la passation de commande pendant une durée de quatre semaines prenant cours le lundi suivant la fin de la Période de Fermeture tel que décidé par le gouvernement.

Dans le cas où le gouvernement suspend momentanément l'obligation de fermeture des bars et déclare une nouvelle fermeture moins de 4 semaines plus tard, la validité des vouchers sera étendue à 4 semaines suivant le premier lundi qui suit la nouvelle réouverture des bars.

4.2 Le Voucher est valide uniquement dans le(s) Bar(s) Participant(s) sélectionné(s) par l’Acheteur et ne pourra être utilisé que pour obtenir le nombre de Bières précommandées. Le Voucher n’est pas remboursé et ne peut être échangé contre d’autres avantages.

4.3 l’Acheteur supporte le risque en cas de faillite, fermeture ou toute autre cessation d’activité du/des Bar(s) Participant(s). Par cette action , Alken-Maes souhaite soutenir les Bars Participants pendant la Période de Fermeture et, à cette fin, transfère directement les montants récoltés sur la plateforme aux Bars Participants. Par conséquent, Alken-Maes n’assume aucune responsabilité

quant à la capacité de chaque Bar Participant à reprendre effectivement ses activités après la Période de Fermeture.

- 4.4** Cette initiative est une action de solidarité, basée sur le comportement juste et correct des consommateurs et des Bars Participants. Alken-Maes se réserve le droit de ne pas transférer les sommes versées et/ou de retirer les avantages ou le soutien accordé aux Bars Participants s'il y a des indices de mauvaise foi ou de fraude.

5. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

- 5.1** En cas de précommande de Bière(s), les prix indiqués sont exprimés en euros (EUR) et s'entendent toute taxes comprises (TTC). Des frais supplémentaires de transaction ou d'expédition peuvent éventuellement être appliqués. Ils seront, dans ce cas, appliqués séparément.

- 5.2** Le paiement est effectué via les modes de paiement suivants :

- Bancontact
- Mastercard
- Visa
- KBC Mobile
- Belfius Mobile
- ING Smart Banking

Alken-Maes se réserve le droit d'ajouter ou supprimer des modes de paiement.

- 5.3** Alken-Maes se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Néanmoins, les prix applicables à la commande sont ceux en vigueur au moment de la confirmation de celle-ci.

6. ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article VI.53 du Code de droit économique, l'Acheteur est informé qu'en raison de la spécificité du service, il ne dispose d'aucun droit de rétractation.

7. RESPONSABILITÉ

- 7.1** La responsabilité de Alken-Maes ne peut être invoquée en cas de circonstances fortuites ou en cas de force majeure.

- 7.2** La responsabilité de Alken-Maes se limite exclusivement aux dommages directs éventuels et ne peut en aucun cas être engagée en cas de dommages indirects tels que, entre autres, le manque à gagner, la perte commerciale, la perte de données, de temps, les déficits ou tout autre forme de dommage indirect.

- 7.3** Alken-Maes ne peut davantage être tenue pour responsable des dommages inhérents à l'utilisation d'internet ou des pannes relatives à l'internet.

- 7.4** Alken-Maes ne peut être tenue pour responsable en cas d'impossibilité du ou des Bar(s) Participant(s) à offrir les Bières pour quelque raison que ce soit en ce compris notamment en cas de rupture de stock, fermeture prolongée, liquidation ou faillite du ou des Bars Participants.
- 7.5** L'Acheteur demeure seul responsable quant au choix du ou des Bar(s) Participant(s) et du nombre de Bières. Toute utilisation de la Plateforme ou des Vouchers non conforme à l'usage auquel ils sont destinés relève de l'entière responsabilité de l'Acheteur, à l'exclusion de celle de Alken-Maes.
- 7.6** Alken-Maes ne peut être tenue pour responsable en cas d'erreur dans la communication des données personnelles de l'Acheteur.

8. RECLAMATION

- 8.1** Pour être valable, toute éventuelle réclamation de l'Acheteur doit être communiquée par écrit endéans les sept (7) jours calendrier à compter de la prise de connaissance du fait qui donne lieu à réclamation. L'absence de toute contestation suivant les règles précitées entraîne pour l'Acheteur l'acceptation inconditionnelle et sans réserve du fait qui donne lieu à la réclamation et, de facto, la renonciation définitive à toute réclamation de ce chef.
- 8.2** Cette réclamation est faite par l'Acheteur au choix :
- Par email : contact@cafesolidair.be ;
 - Par recommandé : SA Alken-Maes – Café Solidarité, Blarenberglaan 3C bte 2 2800 Malines.

9. FORCE MAJEURE

- 9.1** Est à considérer comme cas de force majeure, tout évènement indépendant de la volonté des parties, éventuellement prévisible mais imprévu, qui rend l'exécution, par une partie, de l'une ou plusieurs de ses obligations, soit impossible, soit substantiellement plus difficile (tels que notamment : guerre, émeute, épidémie, révolution, insurrection, grève ou lock-out au sein de l'entreprise, incendie, inondation, tremblement de terre, tempête, défaillance des systèmes de télécommunications, coupure électrique, etc.).
- 9.2** La partie qui invoque la force majeure prévient l'autre endéans les meilleurs délais de la survenance de l'évènement.
- 9.3** Les obligations qui sont affectées par le cas de force majeure, de même que toutes obligations réciproques de l'autre partie, sont suspendues pendant toute la durée de l'évènement de force majeure.
- 9.4** Les cas non-exhaustifs arrêtés à l'article 7.4. ne peuvent être considérés comme des cas de force majeure.

10. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

10.1 Dans le cadre de la précommande de Bières, l’Acheteur est amené à communiquer ses données à caractère personnel.

10.2 Dans ce cas, le responsable du traitement des données collectées est :

ALKEN-MAES SA

Blarenberglaan 3C bte 2
2800 Malines.

email : contact@cafesolidair.be

10.3 Alken-Maes s’engage à traiter ces données conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel et en particulier au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

10.4 Toutes informations utiles concernant le traitement de ces données sont disponibles sur la page Privacy Policy sur la Plateforme.

11. CONVENTION EN MATIERE DE PUBLICITE POUR L’ALCOOL

Alken-Maes est en tant que membre de la fédération des brasseurs belges partie de la Convention en matière de Publicité et Commercialisation pour des Boissons contenant de l’Alcool, dont elle doit à tout moment respecter les dispositions. La Convention est à retrouver par le lien suivant: <http://www.belgianbrewers.be/fr/responsabilite/groupe-arnoldus-la-convention/?lang=fr>

12. VALIDITE DES CLAUSES CONTRACTUELLES

12.1 L'abstention d’Alken-Maes de se prévaloir, à un moment déterminé, d'une disposition des présentes CGV, ne pourra être interprétée comme une renonciation à faire valoir ultérieurement ses droits en vertu de celle-ci.

12.2 La nullité, la caducité ou le caractère non exécutoire de tout ou partie d'une des dispositions qui précèdent ou suivent n'entraînera pas la nullité de l'ensemble des présentes CGV. La disposition entièrement ou partiellement nulle, caduque ou non exécutoire sera réputée non écrite. Alken-Maes s'engage à substituer à cette disposition une autre disposition qui poursuivra, dans la mesure du possible, le même objectif.

13. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

13.1 Les CGV sont soumises au droit belge.

13.2 En cas de litige, les tribunaux de Malines sont exclusivement compétents.

13.3 Conformément à la loi, l'Acheteur est également informé qu'il peut contacter la plateforme européenne de règlement des litiges en ligne: <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>.
